

INFOS EXPRESS



Saint Martin Longueau

Février 2023



PASS LOISIRS, PASS SENIORS

Comme chaque année, la municipalité de Saint Martin Longueau a mis en place le PASS LOISIRS et le PASS SENIORS valorisés à la hauteur de 20 € depuis 2021. Ces dispositifs permettent de bénéficier d'une aide financière pour toutes activités (sportive ou culturelle).

87 jeunes de 4 à 18 ans ont bénéficié du PASS LOISIRS pour un financement de 1 740 € et 19 personnes de plus de 65 ans du PASS SENIORS pour 410 € à la rentrée de septembre 2022.

Isabelle Jadas (Conseillère déléguée)



Bilan 2022 Centre de Pont Ste Maxence

Secours à personne	65	78,3 %
Incendie	7	8,5 %
Accident voie publique	6	7,2 %
Opérations diverses	5	6 %

TOTAL 83



Restitution thermographie aérienne CCPOH

La CCPOH a lancé il y a quelques mois une étude sur l'ensemble du territoire. La restitution se déroulera pour notre secteur

MERCREDI 22 FEVRIER à partir de 16h00

Salle Polyvalente, Place des tilleuls

Participation sur inscription : ADIL 60 au 03.44.48.61.30 ou <https://adil60.rv.date/>



L'INSEE effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiant, retraité...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elles fournissent également des données originales sur les professions. L'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure : un (e) enquêteur (trice) prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés. Il ou elle sera muni (e) d'une carte officielle l'accréditant. **Enquêteurs susceptibles d'intervenir sur notre commune**

Mme AUBRY Jocelyne	Mme DESMAREST Véronique	M POIRETTE Philippe
Mme BASTIE Dominique	Mme DOVAL Brigitte	M RANGOLY Daniel
Mme CARON Sylvie	Mme LEJEUNE Ingrid	M ROBERT Gaultier
Mme CASTELLITTI Sylvie	Mme MARIAGE Régine	Mme SIMON Béatrice
Mme COLBEAU Isabelle	M PECHON David	Mme VIOT Françoise
Mme DEFRANCE Dominique	Mme PINGRET Véronique	Mme WITTEBROOD Béatrice



Tous les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dès le jour d'anniversaire de leurs **16 ans**. L'attestation de recensement qui est délivrée est **indispensable** au jeune pour être convoqué à la Journée Défense Citoyenne (JDC), mais également pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis de conduire et auto, concours de la fonction publique).

De plus, ce document lui permettra d'être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

Documents à fournir : carte d'identité et livret de famille.

BUS DE L'EMPLOI

JEUDI 2 MARS de 9h45 à 12h00 Place des tilleuls

Il accueillera les demandeurs d'emploi, tous ceux qui sont à la recherche d'une formation ou cherchent une reconversion. 2 agents seront à votre écoute, pour vous conseiller et vous orienter.

En espérant que cette session reçoive plus de visiteurs qu'en janvier dernier où aucun profil ne s'est hélas présenté à la permanence.



LE COMITE DES FETES DE SAINT-MARTIN-LONGUEAU

vous informe que les adhésions prendront fin le 28/02/2023

Pour vous inscrire mail comitedesfetes.sml@gmail.com

Toutes les infos sur le site web : comite-des-fetes-de-st-martin-longueau.e-monsite.com

Le bureau



Bien logé = Bien informé

L'ADIL 60 est l'Agence Départementale d'Information sur le Logement. C'est une association présidée par le Conseil Départemental et conventionnée avec le Ministère du Logement

Elle renseigne et conseille gratuitement sur les sujets suivants :

- Rapports locatifs
- Accession à la propriété
- Conseils sur les prêts et plans de financement
- Copropriété
- Fiscalité du logement
- Simulations fiscales
- Contrats de vente, de construction, de travaux...
- Prévention des impayés et des expulsions
- Lutte contre l'habitat indigne
- Amélioration de l'habitat
- Conseil sur les travaux d'amélioration thermique et sur les aides

L'ADIL tient des permanences de proximité dans tout le département.

Il est possible de prendre rendez-vous sur le site internet de l'ADIL

ADIL 60 : 17 rue Jean Racine 60000 Beauvais – 03.44.48.61.30 – contact@adil60.fr - www.adil60.org

M et Mme BOTTE, Rue de l'Eglise ont le plaisir de vous faire part de la naissance de Loris né le 21 décembre 2022